



**CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE**  
DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES  
TELEDOC 792  
BATIMENT NECKER  
120, RUE DE BERCY  
75572 PARIS CEDEX 12

Paris, le 28 août 2014

Affaire suivie par : A. Dorison  
Téléphone : 01 53 18 50 23  
Télécopie: 01 53 18 57 15  
Mél. : alain.dorison@finances.gouv.fr

**Concours externe et interne, examen professionnel pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux de l'économie et de l'industrie 2014**

**Rapport du président du jury**

Les concours et examen cités en titre se sont déroulés selon les modalités déterminées par l'arrêté du 6 juin 2013 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves et la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux de l'économie et de l'industrie (TSPEI).

L'ouverture de ces recrutements a été autorisée par arrêté ministériel du 13 février 2014.

Le nombre de postes offerts était fixé à 13 pour le concours externe, 1 pour le concours interne et 1 pour l'examen professionnel.

**1 – Déroulement et bilan quantitatif**

120 candidats se sont inscrits au concours externe, 17 candidats se sont inscrits au concours interne. Un candidat s'est inscrit à l'examen professionnel.

Le jury a été désigné par arrêté du Secrétariat général du 10 mars 2014.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 15 et 16 avril 2014 ; y ont participé 31 personnes pour le concours externe, 10 pour le concours interne, 1 pour l'examen professionnel.

Le jury s'est réuni le 16 mai 2014 pour examiner les résultats des épreuves écrites : 16 candidats ont été déclarés admissibles pour le concours externe, 4 pour le concours interne, aucun pour l'examen professionnel.

Les épreuves orales se sont déroulées du 10 au 12 juin 2014.

A l'issue de celles-ci, le jury s'est réuni et a déclaré admis :

- Au titre du concours externe : 13 candidats (pas de liste complémentaire) ;
- Au titre du concours interne : 1 candidat (pas de liste complémentaire).

## **2 – Bilan qualitatif**

On doit d'abord s'étonner du faible nombre de candidats pour le concours externe ainsi que de la faible proportion de candidats présents aux épreuves (31 présents sur 120 inscrits) : le corps des TSPEI conduit en effet à des emplois de fonctionnaires effectuant des activités plutôt variées et intéressantes, à des niveaux de rémunération tout à fait convenables pour la fonction publique, et avec des perspectives réelles de promotion.

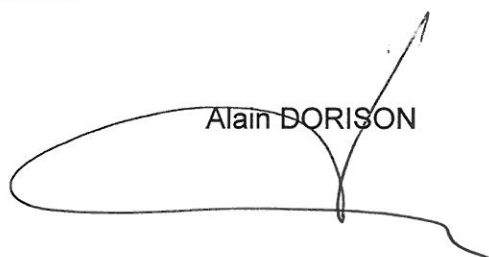
D'autre part, un nombre significatif de candidats sont des ingénieurs diplômés qui déclarent « assurer » en passant à la fois le concours de TSPEI et celui d'IIM ; en cas de succès à ce dernier concours, les candidats de cette catégorie reçus au concours de TSPEI constituent une perte sèche pour le recrutement de ce corps, non immédiatement compensable eu égard à la pénurie de candidats de valeur.

On notera par ailleurs, pour le concours interne, une proportion élevée de techniciens supérieurs de la filière « équipement » exerçant, au sein des DREAL, des fonctions d'inspecteur des installations classées.

Outre les aptitudes foncières des candidats, le jury a remarqué la grande variabilité dans la connaissance par ceux-ci des fonctions susceptibles de leur être confiées ; ceux d'entre eux qui ont pris la peine de s'informer directement auprès de TSPEI en poste s'en sont trouvés avantagés sur ce plan. Par ailleurs, tous les candidats ne semblent pas véritablement conscients qu'il leur faudra exercer des missions de police (technique, certes).

Le concours s'est déroulé dans d'excellentes conditions, aussi bien du point de vue de son organisation que des conditions matérielles des épreuves.

Alain DORISON



Ingénieur général des Mines